



# COMPTE-RENDU DE MANDAT

## Commission mixte

### Réunion du mardi 06 décembre 2016

Dans le cadre de la nouvelle procédure relative à la campagne d'emploi 2017, la commission mixte devait élaborer une proposition de classement global des demandes de postes enseignants-chercheurs, enseignants et BIATSS formulées par les **directeurs de composantes et de services** et, pour ceux qui relèvent de leurs champs respectifs, classés par les **conseils de la recherche** (COREJE, LLSHS, S&T).

Le classement proposé par la **commission mixte** doit ensuite être examiné par le **conseil académique** (CAC) qui donnera son avis sur la qualification des profils de postes enseignants-chercheurs, puis par le **comité technique de proximité** (CTP) qui doit donner son avis sur la politique de recrutement proposée par la direction de l'UPPA (dans les faits, le CTP a été consulté avant le CAC).

Cette politique de recrutement dans le cadre de la campagne d'emploi 2017 est ensuite adoptée par le **conseil d'administration** (CA).

La commission mixte qui s'est réunie était composée de l'équipe de direction (président, les vice-présidents formation et vie universitaire, recherche et ressources humaines) assistée du Directeur général des services (DGS), de la Directrice des ressources humaines (DRH) et d'une adjointe (DRH2 BIATSS). Face/aux côtés de la direction, les représentants des 3 conseils, à savoir 9 élus enseignants et enseignants-chercheurs (EEC) et 3 élus BIATSS (1 CGT, 1 FSU et 1 UNSA-SNPTEs).

Dans un premier temps, la commission a auditionné les directeurs de composantes, les présidents des conseils de la recherche et la Directrice des ressources humaines (DRH). Dans un second temps, elle s'est réunie pour proposer deux listes de postes, qui sont en fait des listes complémentaires puisque presque tous les recrutements sont déjà arrêtés dans le cadre du plan triennal et de l'application de la loi Sauvadet...

### Les données du problème

Six étapes successives pour aboutir à une décision, cela peut paraître beaucoup. Mais compte tenu de l'amertume de la pilule qu'on nous demande d'avalier, on peut comprendre la volonté de la direction de l'UPPA de l'enrober dans un maximum de couches de gouvernance.

En effet, l'équation à résoudre est insolvable car les besoins de l'UPPA en emplois excèdent de beaucoup les capacités qui lui sont données pour en assurer la charge financière. Résultat des courses : **beaucoup plus de demandes de création, de transformation ou de maintien de postes que de postes effectivement disponibles**. L'idée, c'était donc de demander à la commission mixte, composée d'élus du personnel, de proposer une liste des gagnants et donc en creux, une liste des perdants.

Comme elle s'y était engagée, la CGT FERC-Sup a désigné l'un de ses élus pour siéger dans cette commission, non pas pour participer à la gestion de la pénurie de postes, mais pour rendre compte aux personnels de la façon dont elle est gérée dans notre établissement.

## **Combien de recrutements au final ?**

Pour les EEC, 20 recrutements sont déjà décidés : 14 au titre du triennal 2017 (8 au titre du volet recherche<sup>1</sup>, 6 au titre du volet formation<sup>2</sup>), 3 au titre du triennal 2016<sup>3</sup>, 1 par application de la loi Sauvadet et 2 au titre du sous-encadrement<sup>4</sup>, toujours dans le cadre du plan triennal. Reste donc 0 poste disponible pour répondre aux 32 demandes de création, transformation de postes et remplacements de départs en retraite. En conclusion, les 7 départs en retraite d'enseignants-chercheurs en 2017 ne seront pas remplacés par des titulaires.

De même, pour les BIATSS, 19 recrutements sont déjà prévus : 17 recrutements obligatoires par titularisation de contractuels Sauvadet. Or, il n'y a que 12 postes disponibles (10 départs en retraite et 2 créations de postes dits « Fioraso ») et il y a en plus 33 demandes de créations ou de remplacements de départs en retraite... Il est attendu que les 10 postes vacants permettront de titulariser les 17 collègues Sauvadet car certains sont déjà sur des postes de titulaires. Reste donc les 2 postes Fioraso pour répondre aux 33 demandes de remplacements de départs à la retraites et de créations de postes...

## **Les demandes de postes**

### **Les demandes d'emplois d'enseignants et enseignants-chercheurs**

Il y a eu 51 demandes d'emplois d'enseignants et enseignants-chercheurs transmises par les composantes dont 32 ont été classées par elles.

Le conseil de la recherche (CR) LLSHS en a classé 5, le COREJE en a classé 2 et le CR S&T en a classé 2

### **Les demandes d'emplois de BIATSS**

32 demandes de postes ont été remontées : 7 par les services communs, 7 par les services généraux, 18 par les composantes et 1 par la direction de l'UPPA : 10 A, 10 B et 13 C

Le CR LLSHS en a classé 1, le COREJE 0 et le CR S&T 4

## **Teneur des débats à l'occasion des auditions des responsables de composantes, des conseils de la recherche puis de la DRH**

### **Le directeur de l'UFR LLSH**

Il a exposé le classement de l'UFR LLSH basé sur l'urgence des besoins en matière de postes.

N°1 un poste de MC FLE ; n°2 un poste d'IGE BAP F secteur LLA ; n°3 PR STAPS Tarbes ; n°4 PRCE LEA langue anglaise ; n°5 MC Sociologie ; n°6 ADTRF BAP J scolarité pédagogique ; n°7 MC Civilisation américaine ; n°8 MC Histoire des mondes ruraux ; n°9 Transition et innovations touristiques ; n°10 ADTRF BAP J secrétariat de département.

---

<sup>1</sup> MC Énergétique ENSGTI/LATEP, MC Basque UFR Pluri/IKER, MC Biologie UFR ST CB/ECOBIO, MC Milieux denses...-Mécanique... UFR ST CB/LFCR, MC Biologie UFR ST Pau/IPREM EEM, MC Mathématiques UFR ST Pau/LMAP, PR Économie UFR DEG/CATT, PR Chimie UFR ST Pau/IPREM ECP

<sup>2</sup> PRCE Gestion IAE, PRCE Génie civil ISABTP, PRCE Éco gestion IUT B, PRCE Informatique-gestion UFR DEG, PRCE Économie UFR Pluri, PRCE Biologie UFR ST CB

<sup>3</sup> PRCE ENSGTI/UFR STP, MC ? IUT B, MC Anglais UFR LLSHS/CICADA-CRPHL-LLCAA

<sup>4</sup> MC Chimie UFR ST CB/IPREM ; PR Économie UFR Pluri/CDRE-CATT

### **La directrice de l'UFR S&T de Pau**

Elle expose la situation : 7 vacances de postes d'EC et 6 de BIATSS ce qui est inquiétant face à la hausse des effectifs dans des filières déjà sous-encadrées. Refus d'interclasser les postes EEC et BIATSS car si certains postes d'EC ne sont pas remplacés, il n'y aura peut-être plus besoin de postes de gestionnaires, avec peut-être des fermetures de formations.

Le président renchérit sur la schizophrénie de l'Etat qui demande beaucoup sans donner les moyens correspondants et précise que le discours porté au rectorat est que l'UPPA assurera l'offre de formation en fonction des moyens qui lui sont donnés : l'UPPA pourrait faire plus si on lui en donnait les moyens.

EC : n°1 MC Géosciences, n°2 MC Informatique, n°3 Biochimie, biologie moléculaire

BIATSS : n°1 TECH BAPJ, n°2 ex-aequo 2 postes ADT, n°4 Atelier de physique, n°5 IPREM

### **La directrice de l'UFR S&T Côte basque**

Le poste initialement placé en n°1 étant déjà acquis dans le cadre du plan triennal, le classement devient le suivant : n°1 BIATSS B (TECH ou SAENES) pour l'encadrement administratif de la recherche ; n°2 MC Biologie ; n°3 PRAG Sciences physiques

### **Le directeur de l'UFR pluridisciplinaire de Bayonne**

Demande uniquement des remplacements de départs en retraite, classés ex-aequo : BIATSS C (ADTRF ou ADJAENES) pour scolarité pédagogique ; PR en Économie (qui fait partie du plan triennal, donc déjà acquis) ; PRAG en Lettres (qui concerne toutes les filières de l'UFR)

### **Le directeur de l'UFR DEG**

Il expose d'abord les besoins : 2 PRAG/PRCE d'anglais suite à 2 départs, 1 MC en droit privé suite à départ ; 1 MC en histoire du droit suite à départ (reste 2 MC pour assurer 3 services) ; 1 poste de BIATSS est parti à la DEVE mais son travail est resté à l'UFR ; 1 poste BIATSS assistance technique/vidéo/logistique car 20% de l'activité des informaticiens ont été transférés à la DN alors que le travail est resté le même à l'UFR ; 1 BIATSS personnel d'entretien car 2000m<sup>2</sup> de bâtiments neufs sans personne en plus pour l'entretien

#### **Classement de l'UFR DEG:**

N°1 PRAG/PRCE anglais ; n°2 MC droit privé ; n°3 PRAG/PRCE anglais ; n°4 BIATSS scolarité C

Nous faisons un constat sur le gain discutable des mutualisations (DEVE, DN). Pour le président, le gain existe, la question qui se pose, c'est ce qu'en ont fait les composantes...

### **Le directeur de l'ENSGTI**

N°1 BIATSS ADT de soutien à la recherche qui est une demande récurrente pour le LATEP qui ne dispose d'aucun personnel technique ce qui pose de gros problèmes de fonctionnement. C'est une question de survie de l'activité expérimentale.

N°2 MC en énergétique pour corriger un sous-encadrement

### **Le directeur de l'IUT des Pays de l'Adour**

Il explique qu'il y a 50 EEC à l'IUT mais 5 départs soit 10% de l'encadrement. Or, il y a déjà 15000 heures complémentaires/an à l'IUT.

Compte tenu du contexte, l'IUT se limite à seulement demander 3 remplacements de départ en retraite :

### **Classement EC**

N°1 MC Informatique

N°2 MC Génie thermique et énergie (à la place de 2 MC)

N°3 MC en Chimie pour le dpt de Science et Génie des Matériaux, poste qui serait transféré à Mont-de-Marsan

### **BIATSS :**

Remplacement de la RAF qui part en retraite

Remplacement d'un TECH BAPC sciences et génie des matériaux déjà acté l'an dernier donc acquis

Suite à un questionnement sur le classement en n°3 du poste qui, selon le président, devrait être prioritaire et classé en n°1, un débat a lieu autour de la procédure de remontée des postes d'EC prioritaires qui, selon certains directeurs de composantes, favorise la recherche plutôt que la formation via le classement des conseils de la recherche et l'avis jugé déterminant des laboratoires.

Cette légitime interrogation est récurrente depuis le début de la gestion des postes formation/recherche par plan triennal.

À la question de savoir si un poste de MC Chimie permettrait de réduire le volume vertigineux des heures complémentaires de la composante, il est répondu que oui, mais assez peu compte tenu du volume d'heures complémentaires existant.

### **Le directeur de l'IUT de Bayonne et du Pays Basque**

BIATSS : l'IUT tient sur ses ressources propres avec des alertes sur les conditions de travail, des arrêts de travail, une démission

Sur le volet enseignement et recherche : 15 000 heures de potentiel, 30 000 heures assurées dont 80% ne sont pas assurés par des EC mais par des enseignants et des professionnels

D'où 3 demandes :

- TECH BAP J (équilibre entre sites, limiter recours aux contractuels)
- PRAG/PRCE Sciences physiques – physique appliquée
- MC en Informatique (équilibre entre sites, limiter recours aux contractuels)

Il renchérit sur le fait que les besoins des composantes passent après ceux des laboratoires qui pilotent de fait le processus de recrutement des EC.

Pour le président, il faudrait établir un processus parallèle avec des conseils de la formation parallèle aux conseils de la recherche.

Après la fin du plan triennal, le président souhaite faire une enquête, un bilan, pour établir le taux d'encadrement en EC à l'intérieur des composantes afin de voir dans le détail, au niveau des disciplines, où sont les besoins qui permette d'asseoir la politique de l'établissement.

### **L'IAE et l'ISA-BTP**

N'ayant pas de représentants, leurs demandes sont présentées par le président

## **ISA-BTP**

MC en mécanique

IGE BAP C

## **IAE**

TECH ou SAENES langues étrangères

PR Gestion

MC Gestion

## **CR LLSHS**

N'a classé que les postes recherche

N°1 IGE secteur LLA pour l'appui à la recherche de 3 laboratoires amenés à n'en former plus qu'un

N°2 MC Sociologie pour appuyer le développement de cette discipline qui se retrouve avec seulement 2 EC

N°3 MC linguistique et didactique du FLE classé en n°1 par l'UFR compte tenu du sous-encadrement qui obligerait à la fermeture du master et peut être du DU en l'absence de recrutement

N°4 MC histoire des mondes ruraux suite à nombreux départs en retraite

N°5 MC Civilisation américaine : plus aucun poste suite à départ en retraite...

N°6 PR STAPS, secteur particulièrement sinistré compte tenu des effectifs étudiants

Le président s'interroge sur le classement en n°3 du poste en FLE qui devrait être classé en n°1 ? A l'argument avançant que les besoins recherche ne coïncident pas forcément avec les besoins en formation, le président répond que pour lui, les décisions semblent prises plus en fonction de rapports de force interne au CR que sur les besoins en recherche et en formation en LLSHS.

## **COREJE**

Le rapporteur précise que le COREJE a pour sa part classé 2 postes en tenant compte également des besoins pédagogiques

N°1 MC en droit des affaires pour le CRAJ

N°2 PR en sciences de gestion pour le CREG

Par ailleurs, le COREJE a décidé que le poste de PR en économie, acquis pour l'UFR Pluridisciplinaire de Bayonne, devrait être rattaché au CATT et non au CDRE

Pour les BIATSS, aucun des postes demandés n'avaient de rattachement recherche

## **CR S&T**

Pas de classement des postes qui ne relèvent pas de la recherche stricto sensu. Toutes les demandes étaient légitimes. Volonté de privilégier les demandes qui ont l'accord des laboratoires comme des composantes. Mais certains secteurs disciplinaires ou entités de recherche ont plus de poids que d'autres...

N°1 TECH Atelier physique

N°2 IGE pour accompagner développement de l'EQUIPEX MARSS

N°3 MC Structure et évolution de la terre UFR ST Pau/IPRA LFCR qui semble le secteur le plus sinistré ces dernières années

N°4 ADTRF à l'ENSGTI pour le LaTEP

N°5 MC Informatique pour l'IUT Pays de l'Adour, secteur transverse avec de gros besoins en recherche et formation

N°6 Adm. recherche UFR Côte basque

### **Services communs et généraux**

Présentation par la DRH des 13 demandes de postes BIATSS formulées par les services communs et généraux (SUAPS, SCD, SCUIO-IP, DEVE, DRV, École doctorale, DN, DHSLP, DirCom) et d'1 poste BIATSS demandé par l'UPPA (resp. guichet unique entreprises).

Le DGS précise que la grosse contrainte est d'assurer les recrutements Sauvadet qui ne s'accompagne pas d'une augmentation du plafond d'emplois et donc conduit désormais à la réduction du nombre de postes. **Sans même parler des demandes de créations de postes (17), on sait d'ores et déjà que tous les départs en retraite de BIATSS (12) ne seront pas remplacés.**

### **Les heureux gagnants..., enfin presque**

Nous rappelons qu'il s'agissait simplement d'établir deux listes complémentaires susceptibles d'autoriser des recrutements en cours d'année, en fonction des vacances de postes qui ne sont pas encore connues.

#### **Pour les enseignants et enseignants-chercheurs :**

Le président a proposé une liste. Elle a été peu discutée et il n'y a pas eu de vote :

N°1 : MC Linguistique et didactique du FLE car master en péril (UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines-CRPHLL)

N°2 : PRCE Anglais (UFR Droit, économie, gestion, pour remplacer 2 départs)

N°3 : MC Structure et évolution de la terre et des autres planètes (UFR Sciences et Techniques Pau-IPRA/LFCR)

N°4 : PRCE Lettres (UFR pluridisciplinaire de Bayonne) sinon, la composante n'aura aucun titulaire pour assurer ces enseignements

N°5 : MC Informatique (IUT des Pays de l'Adour STID-LIUPPA) car les besoins de l'établissement dans cette discipline sont nombreux

#### **Pour les personnels BIATSS:**

Avant de proposer sa liste, le DGS a exposé sa démarche :

- ne pas traiter les demandes liées à des mouvements qui se régleraient dans le cadre du mouvement ;
- écarter les demandes qui peuvent être traitées autrement qu'avec un emploi de titulaire, ou qui ne seraient peut-être pas encore « mûres » pour un poste de titulaire ;
- porter une attention particulière aux départs en retraite et à certaines demandes de création de postes jugés prioritaires au regard des besoins de l'établissement.

Pour lui, certains départs en retraite sont à remplacer de façon prioritaire : RAF de l'IUT Pays de l'Adour, Chef de pôle de la DEVE, Conservateur du SCD Côte basque, gestion financière UFR ST

De même, il évoque des demandes de créations prioritaires pour l'établissement : ASI H&S, et IGE à la DN. D'autres emplois seraient très intéressants mais l'établissement n'a pas encore la marge de manœuvre pour les satisfaire à court terme.

Il n'y a pas eu de vote non plus

N°1 ASI SST à la DHSLP (création)

N°2 IGE BAP J RAF IUT Pays Adour (remplacement de départ en retraite)

N°3 IGE BAP E à la Direction du numérique (création)

N°4 Conservateur SCD Côte basque (remplacement de départ en retraite)

N°5 SAENES, Chef de pôle CFVU de la DEVE (remplacement de départ en retraite)

N°6 TECH pour la gestion financière UFR ST Pau (remplacement de départ en retraite)

N°7 TECH réalisation mécanique pour l'atelier de physique à l'UFR ST (remplacement de départ en retraite)

N°8 IGE BAP F pour la fonction documentaire au SCUIO-IP (remplacement de départ en retraite/transformation d'emploi)

N°9 SAENES ou TECH à la DRV pour la gestion des contrats (remplacement de départ en retraite d'IGE)

N°10 SAENES au SUAPS pour la gestion administrative (remplacement de départ en retraite)

Si ces postes ne sont pas pourvus par des titulaires, il est évoqué la possibilité d'accompagner les services en question, en fonction des moyens financiers de l'UPPA.

Pour le président, il est nécessaire d'établir la cartographie des emplois BIATSS, afin d'identifier les priorités et éventuellement envisager un plan triennal à l'instar de ce qui existe pour les enseignants-chercheurs.

---

Votre représentant CGT à la commission mixte, élu à la Commission de la recherche (ComR)

Antoine Meylan